

## MANDEMENT

A L'OCCASION DU DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA MORT  
DU VÉNÉRABLE MONSIEUR DE LAVAL ET  
DE L'ÉRECTION D'UN MONUMENT EN SON HONNEUR  
DANS LA VILLE DE QUÉBEC

(*Suite et fin*).

Rien d'étonnant que cet évêque, si romain dans sa doctrine et dans toutes ses vues, eût pour le successeur auguste de saint Pierre une profonde et inaltérable vénération.

Dès le début de son administration, il avait pris soin, comme pour mieux assurer l'apostolicité de son Église, de la tenir, malgré certaines prétentions contraires, sous la dépendance directe et immédiate du Siège Apostolique. Ce Siège représentait à ses yeux l'indéfectible primauté qui, de par la volonté du Christ et grâce à une série non interrompue de pontifes, étend de siècle en siècle son sceptre bienfaisant sur la longue série des générations chrétiennes.

Par Monseigneur de Laval, comme par un intermédiaire d'incontestable autorité, l'Église de Québec et les nombreuses Églises qui en sont issues remontent sûrement jusqu'au principe de tout pouvoir spirituel et de toute juridiction.

Comme il se plaisait, ce digne évêque, à honorer de toute son âme cette autorité souveraine et le Pontife régnant qui en est le dépositaire et l'organe ! Des relations fréquentes sur l'état spirituel et même temporel de son diocèse — relations toujours empreintes de la plus haute déférence vis-à-vis de Notre Saint Père le Pape —, le tenaient régulièrement en communication avec la cour de Rome. Son esprit et son cœur puisaient à cette source leurs directions et leurs inspirations.

De là son zèle constant, actif, infatigable pour propager la foi chrétienne et étendre jusqu'aux extrêmes limites de l'Amérique septentrionale les frontières du royaume de Jésus-Christ.

Catholique veut dire universel. Cette propriété de la vraie